



# LES CHEVALIERS DU CENTAURE

Cercle des Amis de la Figurine et de l'histoire

## Conseil d'Administration du mercredi 13 juin 2018 à 9H30

Présents : Jacky BONNEAU, Alain CONCHON, Serge MORISSE et Gilles PATERNOSTRE  
Absent excusé : Joël DEFONTAINE

1) Etat des finances : la situation est saine, voir le Trésorier si tu souhaites plus d'informations.

2) Assemblée Générale du samedi 30 juin 2018 :

Depuis la modification des statuts lors de l'Assemblée Générale 2017, tous les membres de l'association sont convoqués à l'Assemblée Générale. Tous les membres de l'association (sauf membre d'Honneur) de la saison passée, peuvent participer aux votes sous réserve d'avoir 15 ans révolus le jour de l'Assemblée Générale. Il faut un quorum de 50% des membres inscrits (présents ou représentés) pour que l'Assemblée Générale soit valide. Ce « pouvoir » peut être transmis au secrétaire avec les outils modernes de communication (à condition que le secrétaire puisse en garder la trace écrite) au plus tard la veille de l'Assemblée Générale. Le secrétaire confirmera à l'émetteur avec les mêmes outils la réception de ce « pouvoir ». Ce « pouvoir » sous forme papier peut aussi être remis au secrétaire avant le début de l'Assemblée Générale. Nul ne peut être porteur de plus d'une procuration ainsi établie.

Depuis la modification des statuts lors de l'Assemblée Générale 2017, il sera demandé qu'un membre présent accepte d'être le Secrétaire de séance (et faire le compte-rendu).

Le Conseil d'Administration vous propose de venir avec les figurines réalisées durant la saison.

Le rapport moral et le rapport d'activités seront présentés par Gilles

Le rapport financier sera présenté par Serge

Proposition de modification des statuts : Lors d'un vote pour identifier un nouveau membre d'Honneur, il faut 2/3 des voix. Pour être au Conseil d'Administration, il faut la majorité absolue. Mais pour les autres votes, il n'y a pas de règle. Le Conseil d'administration vous propose d'ajouter : « pour toutes les autres votes, il faut la majorité absolue ».

Proposition des futures cotisations : le Conseil d'Administration fait le choix de ne pas modifier les cotisations annuelles : 40€, 20€ et 6€.

Depuis la modification des statuts lors de l'AG 2017, c'est l'Assemblée Générale qui décide le budget prévisionnel de la saison suivante. Le Conseil d'Administration vous propose un budget avec 1.380 € de recettes et 3.845 € de dépenses, ce qui va générer un déficit de 2.465 €. Le détail de ce projet de budget prévisionnel va vous être envoyé avec la convocation à l'Assemblée Générale.

Position des membres du Conseil d'Administration actuel pour la saison prochaine : Comme prévu dans les statuts, les 5 membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires. Gilles, Alain, Joël et Serge se présenteront pour faire partie du futur Conseil d'Administration, Jacky peut-être ! L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de trois à six membres élus à bulletin secret par l'Assemblée Générale ordinaire et choisis parmi les membres de l'association de la saison passée pour trois ans au tiers sortant. En plus de la majorité absolue, ce sont les membres ayant obtenu le plus grand nombre de voix qui sont élus et en cas d'égalité de voix, les membres les plus âgés. Lors de la mise en place de ce nou-

veau système (tiers sortant), un tirage au sort est fait afin d'identifier ceux qui vont réaliser leur mandat durant un an, deux ans ou de trois ans. Un membre sortant peut se représenter. C'est l'occasion pour chacun d'entre nous de prendre part au fonctionnement de notre association.

Repas après l'Assemblée Générale : suite au recensement réalisé par Alain, le Conseil d'Administration décide de remplacer le repas après l'Assemblée Générale par un apéritif de la clôture de saison. Alain fait le nécessaire pour l'approvisionnement.

Depuis la modification des statuts lors de l'Assemblée Générale 2017, il est demandé à deux volontaires présents et non membres du Conseil d'Administration, de contresigner le compte-rendu. Si plus de deux personnes sont volontaires, on procède à un tirage au sort pour déterminer les deux personnes habilitées à contresigner.

3) Gestion de la bibliothèque et inventaire du stock de figurines : après plusieurs années, José souhaite transmettre la mise à jour de ces fichiers à un autre membre du club. Décision à prendre lors de l'AG.

4) Accès à la salle : José propose de passer la clef qui lui a été attribuée à un autre membre du club.

5) Choix d'un vêtement pour les membres du club : à évoquer et décider lors de l'AG.

6) Prix du carburant dans les règles de remboursement du club : le Conseil d'Administration décide de passer de 6 à 7 litres aux 100 km et de passer d'1€35 à 1€50 le litre de carburant.

7) UTOPIALES à NANTES du 31 octobre au 5 novembre 2018 : lors de la dernière édition, il y a eu 82.000 visiteurs. Le Conseil d'Administration propose d'accepter de mettre des figurines dans des vitrines fermées en clef. L'objectif est de communiquer et peut-être de récupérer de futurs membres du club. Il faut qu'un membre du club prenne ce dossier en mains et le fasse vivre ! Sujet qui sera abordé en Assemblée Générale !

8) Droit à l'image et loi « informatique et libertés »: un document sera remis à tous les membres du club présents lors de l'Assemblée Générale pour signature autorisant le club à mettre sa photo sur le site du club et diffuser aux membres du club son adresse postale, son n° de téléphone et son adresse de messagerie. Pour les absents, il sera transmis par messagerie. De ce fait, ne pourront être sur le site du club et sur la liste des membres du club que ceux qui auront donné leur accord par écrit.

9) Visite chez HISTOREX. Le Conseil d'Administration vous propose d'organiser pour ceux qui le souhaitent, une visite de la société HISTOREX qui se trouve à VERDES. Modalités à définir en fonction du nombre de membres du club intéressés.

Fin du Conseil d'Administration à 12H00

Alain CONCHON

Secrétaire des Chevaliers du Centaure